

Matinée-débat dans le cadre de
l'assemblée générale du CNAHES

L'ordonnance du 2 février 1945

à l'épreuve du terrain

le 19 mai 2015 à l'IRTS Montrouge de 9h15 à 13h

Fiche d'inscription

à retourner au siège du CNAHES, 63 rue Croulebarbe, 75013 Paris, avant le 13 mai 2015

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

.....

Organisme représenté.....

Téléphone.....

Courriel.....

Je m'inscris au repas qui suivra cette matinée et joins à mon inscription un chèque de 16 € à l'ordre du CNAHES.

Fait à.....le.....

Signature :

Cette matinée-débat se déroule à

l'IRTS Montrouge
1 rue du 11 Novembre – 92120 Montrouge
Amphi TOM

Accès

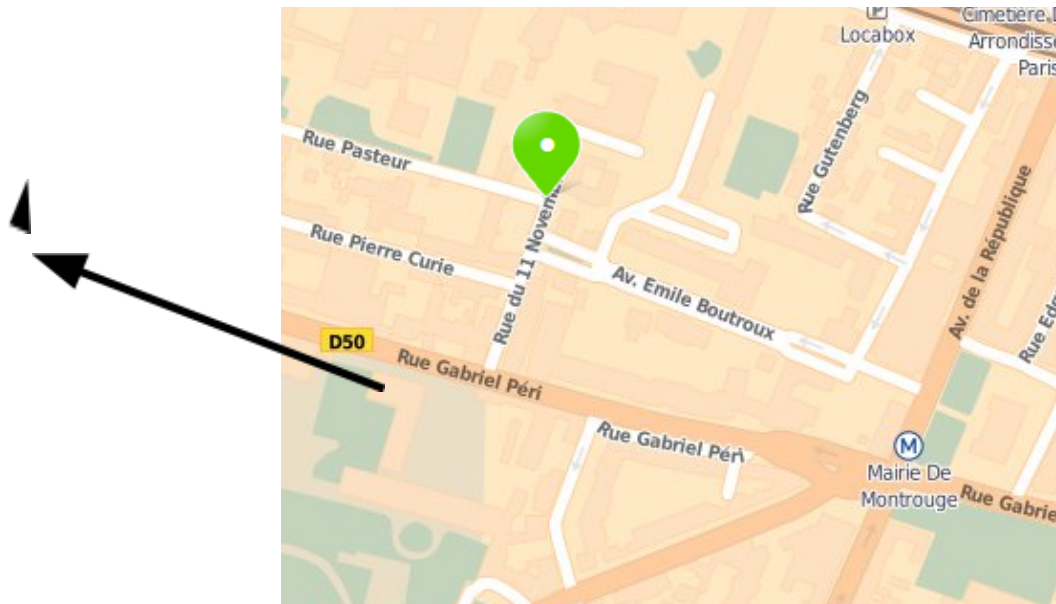
Métro Ligne 4, terminus Mairie de Montrouge

(sortie Place Emile Cresp – Le Beffroi)

Tramway T3, station Porte d'Orléans

Bus n°126, arrêt Radiguet (rue Gabriel-Péri) ou Mairie de Montrouge

Bus n°68 et 128, arrêt Mairie de Montrouge



© Mappy

De la place Emile Cresp, emprunter (à l'opposé de la mairie) l'avenue Emile Boutroux jusqu'au bout, puis tourner à droite dans la rue du 11 Novembre.

Pour les adhérents du CNAHES, cette journée sera suivie par l'Assemblée générale de notre association à partir de 14 h.